

Du ménagement de la nature à la naturalisation de la ville

From Care of Nature to Urban Naturalisation

B.Declève¹

Le texte ci-dessous est un essai sur l'ouverture de l'espace comme problématique de projet urbanistique. Il en analyse les mécanismes à deux niveaux : celui des idéologies qui induisent les volontés de projet et celui des « espaces ouverts » mobilisés comme matériaux de composition spatiale.

Le fil conducteur de la réflexion se déroule en quatre questions : Quelles relations peut-on établir, aux plans idéologique et technique, entre la notion d'ouverture de l'espace et trois facteurs structurants de l'organisation spatiale que sont les réseaux, le choix de nature urbaine et la conception de l'espace public ? Comment le projet d'ouverture de l'espace mobilise-t-il les trois formes de médiation de la relation espace/société que sont : l'habitat, le territoire, et le travail de la culture ? Comment les grands récits urbanistiques du XXe siècle ont-ils traité la problématique de l'ouverture et quels types d'espaces ouverts ont-ils le plus communément mobilisés comme matériaux de leurs projets ? Le discours du développement durable doit-il dans cette perspective être interprété comme un nouveau grand récit ou comme une variante des récits précédents ?

The text below is an essay on the opening up of space as a town-planning project matter. It analyses the mechanisms thereof on two levels: that of the ideologies which lead to the project's desiderata and that of the "open spaces" used as the materials of the spatial composition.

The common thread of the thought process is conveyed in four questions. What relationships can be established, at the ideological and technical levels, between the notion of opening up space and the three structuring factors of spatial organisation, namely the networks, the urban nature choice and the design of public space? How does the space-opening project marshal the three forms of mediation of the space/society relationship, which are: habitat, territory, and agriculture? How did the great town-planning sagas of the 20th century address the problems of opening and which kinds of open spaces were most commonly adopted as the stuff of their projects? Should the sustainable development discourse in this perspective be interpreted as a great new saga or as an alternative to the previous ones?

Mots-clés : Espaces ouverts, pratiques d'habiter, récits urbanistiques, projet urbain

Key words: Open spaces, residential practices, town-planning sagas, urban project

¹ Architecte, urbaniste, Bernard Declève enseigne ces matières à l'Université catholique de Louvain. Il est aussi responsable de l'école doctorale thématique en développement territorial.

Ouverture de l'espace et réseaux

La question de l'ouverture de l'espace a des racines profondes dans l'histoire de l'urbanisme européen. Elle est directement liée avec des notions spatiales aussi fondamentales et complexes que sont les limites, l'étendue, la centralité ou la densité. L'histoire de l'urbanisme rend compte d'une tension constante entre deux modèles : celui du desserrement du centre sur ses périphéries et celui de la dispersion des densités sur toute l'étendue. Le premier modèle renvoie à la topologie du cercle, tandis que le deuxième renvoie à la celle du réseau isotrope. Ces deux figures ont une dimension utopique, au double sens du terme *u-topie*, qui signifie à la fois « non lieu » et « bon lieu ou lieu du bonheur » : la figure fermée du cercle renvoie aux idées de lieu, de limites et d'une collectivité locale caractérisée par les traits de la communauté plus que sur ceux de la société. Elle est intimement associée aux fonctions urbaines du séjour et de l'habiter. C'est la figure de la ville comme modèle culturel du vivre ensemble dans un même lieu. En revanche, la figure du réseau renvoie aux configurations sociales et aux dispositifs techniques permettant l'appropriation de l'espace « infiniment ouvert ». Elle est liée aux exigences urbaines de connectivité, de mobilité et de maîtrise du temps. C'est la figure de l'urbain comme modèle culturel d'être partout, instantanément.

Dans la réalité, les deux figures s'enchevêtrent toujours l'une à l'autre : il y a des réseaux dans les cercles et des cercles dans les configurations en treillis ou en arbre caractérisant les réseaux. Mais la finalité politique, la pratique, la culture ou simplement l'inertie de l'histoire poussent toujours les opérateurs du territoire à concevoir l'ouverture de la ville soit dans une logique de cercle, soit dans une logique de réseau.

Le paradigme du réseau domine la pensée de l'urbanisme contemporain. Il repose sur l'hypothèse qu'il est possible de répartir les éléments de la centralité sur l'ensemble du territoire et qu'il est avantageux de le faire. Il engage une manière de concevoir la position de l'homme dans l'espace selon une pensée réticulaire, dans laquelle la centralité n'est plus l'attribut d'un lieu

mais celui d'un réseau. La notion de « réseau multi-nodal » vient remplacer le binôme « centre – périphérie » comme notion organisatrice de la scène urbaine (Mantzias, 2008 : 39-42).

Dans un texte fameux, Michel Foucault donne un fondement philosophique à cette utopie de la dispersion, en laquelle il reconnaît un des signes de la modernité. Il en associe l'origine aux découvertes de la Renaissance, qui ont ouvert la possibilité de conceptualiser un espace sans limites où le « lieu » clos médiéval pouvait se dissoudre dans « l'infiniment ouvert » : « *Le vrai scandale de l'œuvre de Galilée, écrit-il, ce n'est pas tellement d'avoir découvert, d'avoir redécouvert plutôt, que la Terre tournait autour du soleil, mais d'avoir constitué un espace infini, et infiniment ouvert; de telle sorte que le lieu du Moyen Age s'y trouvait en quelque sorte dissous, le lieu d'une chose n'était plus qu'un point dans son mouvement, tout comme le repos d'une chose n'était que son mouvement indéfiniment ralenti. Autrement dit, à partir de Galilée, à partir du XVIIe siècle, l'étendue se substitue à la localisation [...] De nos jours, l'emplacement se substitue à l'étendue qui elle-même remplaçait la localisation. L'emplacement est défini par les relations de voisinage entre points ou éléments; formellement, on peut les décrire comme des séries, des arbres, des treillis.[...] Nous sommes à une époque où l'espace se donne à nous sous la forme de relations d'emplacement* »².

La mise en œuvre pratique de l'utopie de la dispersion a néanmoins comme corollaire une surdétermination de l'outil réticulaire : des réseaux techniques multiples, dotés chacun d'une métrique propre, découpent physiquement l'espace, engendrant des formes inédites d'inclusion-exclusion en lieu et place de l'idée d'inclusion intégrale visé par le modèle. Elle est soumise au risque de la dissolution du lieu dans l'espace infini du réseau. Pour certains, cette dissolution est inéluctable : c'est le prix de la modernité et du progrès ; elle permet à l'individu de se libérer de l'emprise jugée aliénante du local. Pour d'autres au contraire, l'aliénation naît de la désintégration de la vie sociale dans l'anonymat suburbain et de l'assujettissement de la condition urbaine à l'impératif de mobilité, à la logique des flux et aux contraintes

² Michel Foucault, *Des espaces autres* (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984, pp. 46-49

techniques du système réticulaire. Pour ceux-là, la mutation du système spatial d'une logique de localisation vers une logique de positionnement dans un monde en réseaux ne devrait pas entraîner la dissolution du lieu mais au contraire le renforcer comme figure motrice du développement. Les deux postures produisent des projets très différents.

Quelle que soit la posture de projet, l'implantation physique de réseaux techniques de plus en plus nombreux dans le territoire engendre une prolifération de nouveaux types d'espaces qualifiés d'« ouverts ». Certains - parcs, jardins, mails, rues ou places - sont des matériaux classiques du projet, mais l'actualité de l'urbain demande de les réinterpréter. D'autres sont plus inédits ou demeurent souvent impensés : parkings, nœuds d'échanges ou simples intersections, délaissés de routes, de fleuves ou de voies de chemin de fer, morceaux de campagne enserrés dans la ville ou autres interstices, lisières, marges, abords d'équipements .

Ouverture de l'espace et choix de nature urbaine

Une deuxième clé du projet d'ouverture/ fermeture de l'espace réside dans le choix de nature urbaine. De quelle nature s'agit-il ? L'esprit humain se partage entre l'idéal d'une nature bienveillante et la réalité d'une nature toujours dominante et souvent hostile (Mantziaras, 2008 : 157). Les *cultures* de la nature qui en résultent s'appliquent, en milieu urbanisé, à deux états de *nature* : la nature civilisée d'une part (nature cultivée, jardinée ou artefacts publics et privés) et la nature spontanée et sauvage d'autre part (friches, landes, marges et rivages (Donadieu, 2007 :36).

Première question : évoquer la nature en ville ne suppose-t-il pas d'oublier l'évidence du « vert » ? De fait, la nature en ville n'est pas seulement botanique ; elle ne se présente pas seulement sous ses formes classiques : l'herbe, l'arbre ou l'eau. Elle est aussi terre (le

sol et la topographie), air (le climat et les vents), feu (le soleil, la lumière) ou temps (le cycle du jour et de la nuit et celui des saisons) (Chris Younès, 2000 :70). La nature en ville n'est pas non plus exclusivement extérieure, et nombreux sont les artefacts qui participent à l'ouverture de la ville en réinterprétant la nature dans des espaces « intérieurs » : atriums, rues couvertes, jardins intérieurs, etc.

Deuxième question : ne faut-il pas considérer qu'une ville 'ouverte' est une espèce de nature vivante 'en soi' ? La métaphore biologique a souvent été utilisée pour parler de la ville. L'harmonie de l'organisme vivant contraste avec l'idée de fragmentation sociale et spatiale souvent associées aux représentations plus fonctionnalistes. De fait, un processus culturel éminemment évolutif et complexe lie organiquement les habitants d'une ville aux lieux qu'ils habitent, qui opère selon une dynamique qu'Augustin Berque appelle la « trajection³ » : «... une opération qui relève de la manière globale dont l'humain saisit son environnement par les sens, par la pensée, par les mots et par l'action... On peut y voir aussi bien la créativité de la nature, qui ne cesse d'engendrer des espèces nouvelles, que, plus spécifiquement, celle des générations humaines successives, dont chacune prend pour un donné de la nature (S) ce qui est en réalité l'œuvre des générations précédentes (S/P) » (Berque, 2008 : 35). Ce que nous appelons *naturalisation de la ville* est une forme de trajection qui permet de saisir la ville (S/P) « en tant » que nature (S).

Le concept de *ville-paysage* [*Stadtlandschaft*], développé dès l'entre-deux guerres en Allemagne comme scénario d'intégration de la ville dans un système spatial étendu, traduit cette évolution d'une notion de paysage urbain intégrant, comme dans un tableau, quelques touches de nature, vers une conception plus globale où l'établissement humain fusionne avec le paysage naturel dans un *paysage de culture* [*Kulturlandschaft*]. Dans cette vision, les paysages urbanisés sont des formations artificielles conçues selon les lois de la techni-

3 Sur la trajection, nous renvoyons à Augustin Berque, «La pensée paysagère : une approche mésologique » in Rossella SALERNO et Camilla CASONATO (dir.) *Paesaggi culturali*, Rome, Gangemi Editore, 2008, 271 p., p. 29-36. On y lit : « Le postulat fondamental de la mésologie est que, dans un milieu humain, la réalité procède d'une logique où la nature (i.e. la Terre) est en position de sujet (S), et la culture (i.e. un monde) en position de prédicat (P) ; ce qui se résume par la formule : r = S/P, et se lit : la réalité, c'est S en tant que P. La saisie de S en tant que P n'est autre qu'une prédication (« S est P »). Cette opération ne relève pas seulement du langage verbal, mais de la manière globale dont l'humain saisit son environnement par les sens, par la pensée, par les mots et par l'action. C'est en ce sens que je la qualifie de trajection ».

que, la nature n'agissant que sporadiquement – comme pour le brouillard londonien, les chutes de neige ou les inondations – pour être rapidement escamotée par la vie quotidienne. (Mantziaras, 2008 : 94).

Les « espaces ouverts » disponibles pour mettre en œuvre le projet d'une ville conçue « en tant que » nature relèvent de deux catégories, qui renvoient aux deux états *civilisé* et *sauvage* de la nature en ville. La première est la catégorie des espaces verts, qui contient tous les artefacts de nature issus d'une volonté et potentiellement ouverts à un usage social légitime de production, de repos, d'oxygénation ou de loisir ; la deuxième contient les espaces constituant ce que le paysagiste Gilles Clément appelle le *Tiers paysage* : ce sont des espaces sans fonction économique établie et échappant à toute intervention publique ou privée (Clément, Gilles, 2004). On observera que les frontières entre ces deux catégories ne sont pas étanches dans les faits: des artefacts civilisés peuvent être rendu à un état sauvage spontanément ou par le biais d'une volonté privée ou publique (ex : sites Natura 2000) ; inversement, le terrain vague, la friche, le bord de route, de rivière ou de chemin de fer, peut devenir de la nature jardinée dès lors qu'une intention paysagère s'y manifeste. Tout dépend justement de la manière dont la société insère la question du « ménagement » de la nature dans ses représentations et dans son projet.

Répartition des densités et espaces publics

L'ouverture de l'espace dépend encore d'une troisième clé, qui est la conception des espaces publics. Ceux-ci sont, par définition, « *accessibles n'importe quand – n'ayant donc ni heure d'ouverture, ni heure de fermeture: rues, places publiques – par n'importe qui, sans aucune discrimination, pour des activités qui ne sont pas nécessairement explicitement déterminées, à condition que celles-ci se conforment à un règlement d'usage, établi par l'autorité publique* » (J. Rémy, L. Voyé, 1981 : 93).

Tout espace ouvert n'est évidemment pas public. Nombreux sont d'ailleurs les dispositifs de territorialisation

qui « ferment » pratiquement l'espace réputé public à certaines heures, à certains groupes, ou à certaines activités par l'application de règlements d'usage établi par l'autorité. Symétriquement, certains espaces faisant partie du domaine privé – cours et jardins privés, enclos, atrioms, galeries commerciales, clubs de sports, etc - participent à l'ouverture de la ville. On en retiendra que la publicité de l'espace n'est pas un donné, mais un construit culturel, politique et social qui dépend, en chaque lieu, du régime de la relation entre espace et société.

L'habitat, le territoire et les représentations comme opérateurs de la ville ouverte

Dans les paragraphes qui suivent, nous voudrions introduire une réflexion sur les modes opératoires de cette construction de l'espace ouvert. Nous voudrions montrer comment elle fait intervenir trois formes de médiation de la relation 'Espace-société' que sont l'habitat, le territoire et les représentations⁴. La première forme est pratique, la deuxième est politique et la troisième est symbolique.

L'habitat est une médiation pratique en ceci que ce sont les usages singuliers de l'espace (de la maison au monde) et les pratiques sociales et culturelles qui rendent l'espace habitable, et que ce sont aussi par le récit de ces usages et de ces pratiques qu'on peut décrire le fait d'habiter. Le fait d'habiter contient les formes pratiques de l'identité urbaine.

Le territoire est une médiation politique qui opère sur l'espace en rendant visible et/ou sensible un régime de pouvoir(s) et un « droit de cité ». Le travail de territorialisation inscrit dans l'espace les institutions et les (infra)structures qui organisent la sociabilité ; il fixe les frontières et les limites d'emprise des pouvoirs organisateurs du vivre ensemble.

Le travail de l'habiter comporte également un versant politique. Il correspond d'une part à la pratique indivi-

⁴ Pour un approfondissement de la notion de médiation et des trois formes qu'elle prend, voir Bernard LAMIZET, (2008) « Le concept de territoire urbain », in « le sens de l'usine. Arts, publics, médiation », sous la direction de Saskia Cousin, Emilie Da Lage, François Debruyne, David Vandiedonck, CREAPHIS, Paris, pp 75-84. Et LAMIZET, B., (2007), « La scène publique. La médiation esthétique de l'urbanité », in SANSON P. (directeur), (2007), 'Le paysage urbain. Représentations, significations, communication', L'Harmattan, Collection Eidos, Paris, pp 345 – 364.

duelle ou collective des droits et responsabilités acquis à l'endroit où on vit; et d'autre part à la manière dont chaque individu ou chaque groupe se font reconnaître par les autres et contribuent à la production des droits et devoirs singuliers dont ils sont éventuellement porteurs. C'est en cela qu'il y a médiation : par la pratique quotidienne de l'espace associée au travail politique de territorialisation.

La troisième forme de médiation est symbolique et opère par le travail de la culture. Celui-ci met en œuvre des langages écrits, plastiques ou sonores dont se nourrissent les récits et représentations collectives (artistiques, scientifiques, ou simplement quotidiennes) de l'espace habité, territorialisé. Ces représentations sont retransmises par voie d'images, d'écrits, d'objets divers ou de sons, aux habitants et aux visiteurs de passage qui les utilisent à leur tour comme matériaux de production imaginaire.

Ces trois formes de médiation coexistent, s'articulent et se nourrissent mutuellement ; elles agissent comme opérateurs du projet d'ouverture de l'espace, parfois de manière convergente, parfois de manière divergente, en fonction des situations.

Ouverture de l'espace et évolution des formes d'habiter

Comment la problématique de l'ouverture de l'espace est-elle liée à l'expérience de l'habiter ? Elle l'est d'abord par les cinq sens : les espaces ouverts que chaque individu a la possibilité - réelle ou virtuelle - d'arpenter, de respirer, de percevoir, représentent pour lui le terrain où s'opère concrètement et quotidiennement la médiation entre lui-même, l'espace, le temps et les autres hommes. L'ouverture de l'espace à la perception peut n'être que partielle - visuelle, olfactive, auditive - ou peut au contraire mobiliser les cinq sens, permettant alors à l'individu de trouver dans l'espace « ouvert » un prolongement de l'individualité du corps.

Aujourd'hui, l'espace potentiellement disponible à l'expérience sensible s'est, pour la majorité des gens,

considérablement dilaté par rapport à ce qu'il était encore il y a trente ou trente-cinq ans. Sur cette période, il y a eu comme on sait une mutation fondamentale de notre rapport au temps. La société contemporaine dispose désormais d'un paquet technologique qui lui permet pratiquement de remettre en question les notions de distance et de limite, et donc de penser autrement les choix de localisation résidentielle et les modes de sociabilité.

A cette ouverture de l'espace associée à la transformation du temps social correspond l'émergence progressive d'une nouvelle demande sociale de nature, aujourd'hui devenue particulièrement forte. Elle se manifeste à travers la construction en masse de maisons individuelles avec jardin, et par la pratique de plus en plus intensive des loisirs de plein air hors des villes et dans les multiples types d'espaces verts urbanisés. Du jardin familial à la forêt urbaine, en passant par toutes les variétés de parcs, de rivages, de montagnes, de déserts, il n'y a sur la planète pratiquement plus d'espace qui ne fasse partie - pratiquement, potentiellement ou virtuellement, de l'expérience d'être au monde.

L'ouverture de l'espace dont jouit le citoyen contemporain par le biais de la mobilité généralisée a néanmoins des effets paradoxaux. Elle redessine les frontières de l'ici et de l'ailleurs, exacerbe la figure de l'Étranger⁵ et multiplie les pratiques modelées par un imaginaire de la peur et de l'insécurité. Dans cet univers réticulaire, la figure opératoire du vivre ensemble est davantage celle du camp (M. Smets, 2004) que celle de l'espace ouvert. En témoigne, partout dans nos villes, le phénomène de remplacement des espaces publics par des domaines privés protégés : le centre commercial qui se substitue à la place publique, la vidéo domestique, le multiplex surveillé, les clubs sportifs ou les discos à admission restreinte. Dans cette scénographie, l'espace ouvert a plus souvent une fonction 'paysagère' de mise à distance plutôt que de lien et support de sociabilité.

Ce scénario de la mobilité généralisée et de la discontinuité temporelle et spatiale n'élimine toutefois pas d'autres scénarios centrés sur la localité. La crise

⁵ Cfr SIMMEL, Georg, « Digression sur l'Étranger », in Grafmeyer Y., Joseph I. (Présenté par), (1979, 1984), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris, pp 53-61. *L'étranger est à la fois mobile et fixé dans l'espace, y compris dans l'espace symbolique des interactions entre les hommes. Pour Simmel, Juif, qui a souffert toute sa vie de l'antisémitisme et fut toujours en quelque sorte un étranger chez lui, l'étranger est tout sauf quelqu'un de passage: il est plutôt à rapprocher de l'apatride. La figure de l'étranger est donc définie socialement par les notions de distance et de proximité, qui lui font endosser un rôle spécifique de médiation dans l'espace public.*

de l'énergie sera peut-être pour beaucoup la mort du mythe de la distance abolie, et la mutation vers l'après-pétrole, que l'on pensait voir s'étaler sur une vingtaine d'années, pourrait se faire à marche forcée. Des changements sont déjà perceptibles au quotidien, dans les façons de consommer, de voyager, de travailler. On voit par exemple émerger de nouvelles formules de mixité fonctionnelle permettant de réintégrer les « salariés à bout de souffle », épuisés par l'obligation quotidienne de franchir la distance entre le domicile périurbain et le lieu de travail (Eric Le Breton, 2008). On voit aussi se multiplier les jardins potagers et des circuits courts de l'alimentation dans les interstices des plus grandes métropoles. A New York par exemple, le quartier de Brooklyn est animé par un mouvement singulier, formé par les adeptes du régime *locavore*⁶,

pour qui ce qui n'a pas été produit, préparé et emballé dans un rayon de cent soixante kilomètres est interdit de séjour dans les assiettes. Après les délocalisations, voilà la relocalisation ; le retour au potager, dans l'espoir de limiter les émissions de gaz toxiques. Cette *Local food commucopia* s'inscrit dans la réalité spatiale de la ville et met en réseau des fermes de la vallée de l'Hudson (souvent nées du retour à la terre de New-Yorkais passionnés), des marchés et quelques restaurants. On peut s'y raconter l'histoire d'un bouquet de roquette cueilli le matin, livré l'après-midi et mangé le soir même, en n'ayant pas parcouru plus de huit kilomètres dans sa courte vie.

Un autre exemple est l'éclosion, dans nos campagnes, d'activités multiples de diversification agricole qui per-



Chercher à vivre la ville sous les espèces de la campagne, idéalement dans un habitat de type rural, riche en espace et proche de la nature. Ici, les Coteaux, Liège. Photos : D. Costermans

⁶ Locavore : néologisme entré en 2007 dans le *New Oxford American Dictionary*. Décrit les adeptes d'un mode alimentaire privilégiant les ingrédients locaux (Source : *Nouvel Observateur*, n°2279, 10 au 16 juillet 2008). Voir aussi article « Le locavore, délices et délires » publié le 22 mai 2008 par Corinne Lesnes dans *le Monde*

mettent de maintenir des espaces ouverts, entretenus et économiquement viables, aux portes des espaces urbains, là où la campagne devient le plus facilement la proie des lotissements. Nombreuses sont en effet les familles d'agriculteurs qui, rendues à l'évidence que l'élevage ou l'agriculture ne suffisent plus à les faire vivre, résistent à la tentation de lotir leur terre ou de la vendre et entreprennent, qui d'ouvrir un «Bed and Breakfast», qui de lier l'activité d'exploitation agricole à une activité de loisir (manège, promenades), ou encore à un projet de ferme pédagogique, où les citoyens peuvent découvrir la nature et les activités de la ferme.

En ville ou à la campagne, l'ouverture de l'espace est donc, on le voit, au cœur de l'évolution des manières d'habiter le monde. Que ce soit sur le mode du jardin ou des paysages de l'ailleurs, l'espace ouvert représente une espèce de contrepartie idéalisée des conditions de vie en milieu dense. Il contribue aussi très pratiquement à la fabrication de la ville dispersée. La dispersion est devenue une des formes dominantes de l'habiter contemporain. On cherche à y vivre la ville sous les espèces de la campagne, idéalement dans un habitat de type rural, riche en espace et proche de la nature. D'un point de vue environnemental, ce modèle reste, dans sa forme actuelle, marqué par le gaspillage (d'énergie, d'espaces, etc), et génère une contradiction fatale à plus ou moins long terme : la quête de nature (sous forme de paysages) y entraîne en effet la destruction de la nature (en termes de biosphère) (Berque, 2003). Le modèle procède également d'une contradiction d'un point de vue social, dans la mesure où l'ouverture de la ville vers la campagne génère davantage d'individualisme et de ségrégation que d'ouverture à l'autre et de convivialité villageoise.

L'ouverture de l'espace comme enjeu de territoire

En 1978, le géographe français Paul Claval, analysant la ville comme lieu d'interactions sociales, expliquait que ce qui déterminait la polarisation de l'espace par l'organisation urbaine était le fait qu'un état de dispersion (de la population et des capitaux) rendait impossible le niveau d'interaction désiré. D'après lui, dès que la dispersion ne constituerait plus un obstacle, cette polarisation centripète disparaîtrait.

Claval soulignait aussi la distinction à opérer entre le phénomène spontané de *dispersion* et le processus de *diffusion* », caractérisé par une volonté initiale et un certain pouvoir organisateur de l'ouverture, qui n'existent pas dans le premier cas (Claval, 1978 : 28-29). La notion de ville diffuse est donc à prendre, non seulement comme un phénomène, mais comme un concept de projet, relevant d'une idéologie, d'une épistémologie, d'un rapport précis à la technique et aux relations de pouvoirs entre les acteurs. Cela se traduit par un travail incessant de territorialisation, déterritorialisation, reterritorialisation, qui fixe ou déplace des frontières politiques et/ou administratives, positionne stratégiquement les services publics et les institutions, négocie des zones de compétence et d'accessibilité, inscrit dans l'espace les réseaux d'infrastructures déterminant, aux différentes échelles, la géographie des distances et des proximités. C'est le domaine de la politique et de l'urbanisme envisagé comme système de décision.

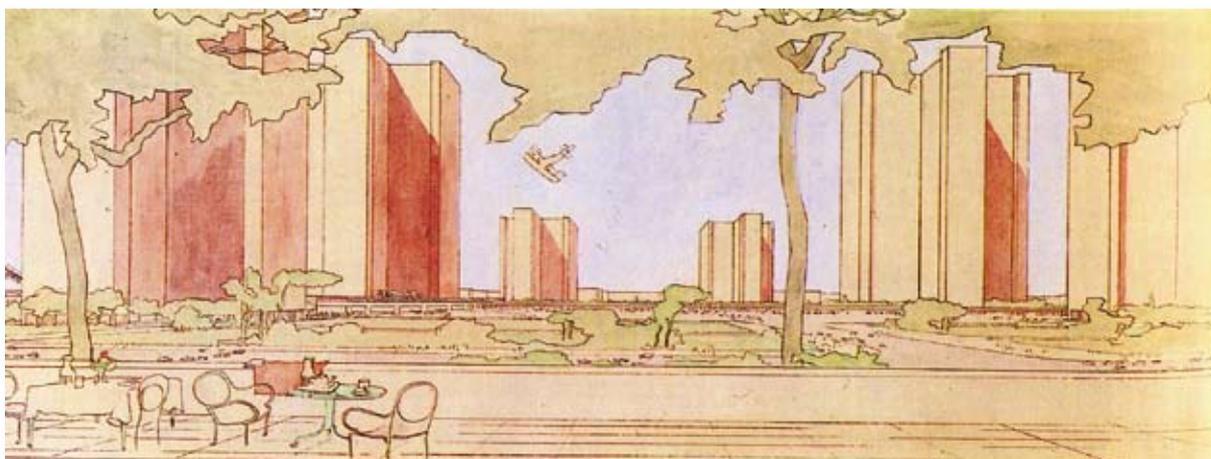
Dans ce contexte, le succès rencontré depuis quelques décennies par la notion de paysage signale une évolution notable. Dès le XIXe siècle, le paysage a largement contribué à l'ouverture de l'espace local et à la construction des identités nationales, en synergie d'ailleurs avec le développement du chemin de fer et tourisme (G. Walter, 2004). L'ouverture à la signature de la convention européenne du Paysage à Florence, en octobre 2000, est un indice de l'évolution de la dimension politique du paysage au niveau européen : elle engage en effet les pays qui l'ont ratifiée de passer d'une politique de préservation de quelques lieux d'exception, historiques ou naturels, à une politique d'aménagement et de gestion de la qualité générale de tous les lieux (Donadieu, 2007 : 46). Aujourd'hui, le recours au paysage comme levier de ménagement du territoire est une manière d'entériner la fin de l'opposition Villes / campagnes, sans pour autant laisser à la ville la liberté d'occuper tout le sol. Les espaces ouverts, via les politiques vertes, sont des matériaux privilégiés de cette stratégie de ménagement.

Si les phénomènes de dispersion sont très diversifiés, comme en témoigne le foisonnement terminologique tentant d'en cerner les dynamiques, les stratégies et les mécanismes de diffusion des centralités urbaines le sont tout autant. On observera dans ce contexte le par-

ticularisme de la problématique wallonne, très différente de celles que posent la *citta diffusa* du Nord de l'Italie, la Randstadt hollandaise ou la ville-trame en Flandre. En Wallonie, les espaces naturels et urbains ne sont pas aussi totalement enchevêtrés qu'ils ne le sont dans ces différents contextes. C'est notamment dû au fait que la trame paysagère y a été dominée pendant une dizaine de siècles par les grands paysages ouverts (Openfield), puis par le bocage dans certaines régions particulières, avant que les grandes mutations de la production agricole, associées à l'irruption des fonctions urbaines dans l'espace rural, ne la simplifient progressivement. Aujourd'hui, même si l'urbanisation des campagnes devient telle qu'on peut la considérer comme le nouveau facteur de production des espaces ruraux (CPDT, 2007), plus de la moitié du territoire est encore occupée par des espaces ouverts de nature⁷. Dans un tel contexte, un scénario envisageant la Région wallonne comme jardin des régions urbaines qui l'entourent n'est pas moins plausible que celui qui la présente comme un réseau de villes redevenues gagnantes. On peut d'ailleurs se demander si, dans le cas de la Wallonie, l'image du réseau de villes est vraiment opérante.

Récits urbanistiques et utopies de la dispersion

Cet exemple permet de noter l'incidence des représentations sur le travail politique de territorialisation et sur la démarche de projet. On peut énoncer l'hypothèse que derrière chaque projet d'aménagement, d'urbanisme ou de paysage, il y a une utopie fondatrice, une représentation non-localisée (u-topos) du « bon lieu » (eu-topos) que le projet met en récit. Dans l'anthologie 'Urbanisme : Utopies et réalités » qu'elle a consacré en 1965 aux textes théoriques fondateurs de l'urbanisme, Françoise Choay introduit une classification qui repose sur trois récits urbanistiques majeurs : un récit progressiste, privilégiant des valeurs de progrès, d'hygiène, d'environnement, d'efficacité et de technique, et dessinant une ville où les formes urbaines correspondent à des unités fonctionnelles autonomes posées sur un *fond* de nature ; un récit culturaliste, inspiré par la nostalgie de la cité européenne traditionnelle, dans lequel la totalité (l'agglomération urbaine) l'emporte sur les parties (les individus) et le concept culturel de cité sur la notion matérielle de ville ; et un récit naturaliste, qui s'inscrit dans

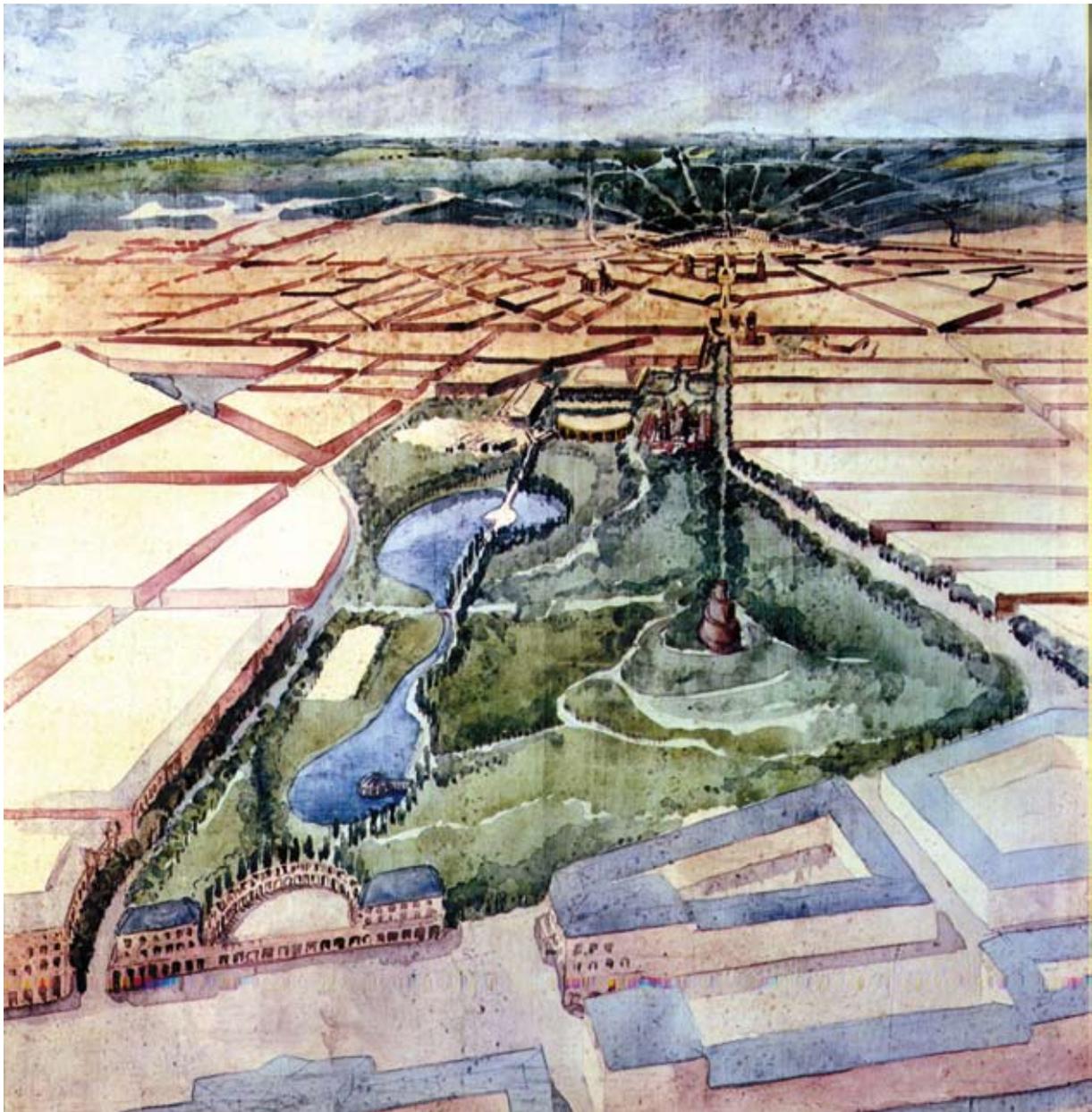


Le Corbusier : Une ville contemporaine de 3 millions d'habitants (1922). Panorama en perspective /Gouache sur tirage, 45*65cm. Fondation Le Corbusier, Paris, inv.n°29711. © F.L.C. / SABAM Belgium 2009

⁷ En 2002, il y avait 886 500 ha d'espaces non bâtis répertoriés au cadastre comme « terres cultivées », « pâtures et prés » ou « vergers » [CPDT, (2005), « L'occupation du sol en Wallonie », Plaquette n°5, Ministère de la Région Wallonne, Namur].

la tradition du courant anti-urbain américain, dans lequel la nature redevient un milieu continu, et où l'idée de ville se dissout dans une toile *acentrique* de petites unités ponctuelles reliées entre elles par un abondant réseau routier et aérien (Françoise Choay, 1965 : 31-48).

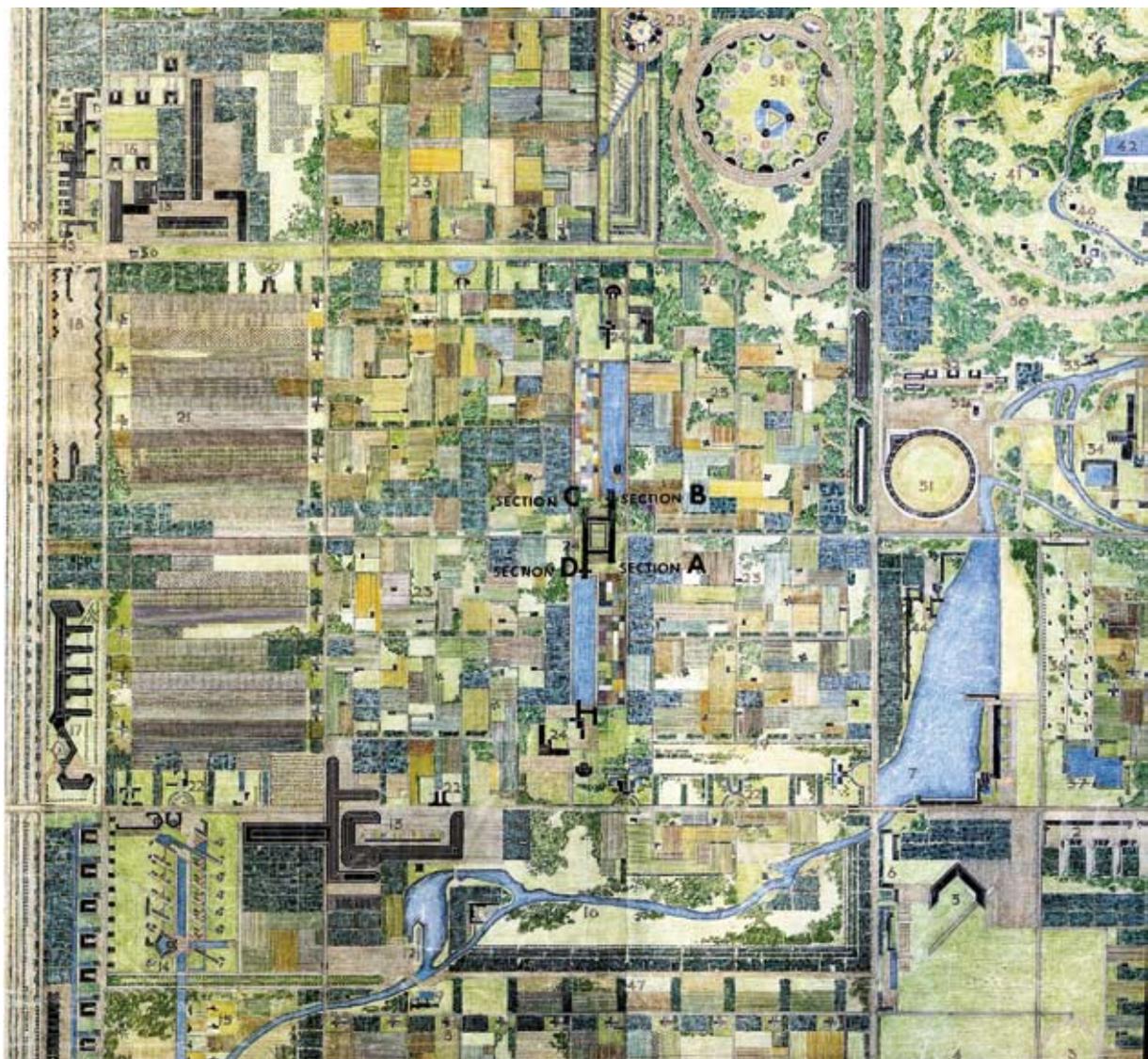
Dans le récit progressiste, la ville est envisagée comme un espace ouvert, soumis aux lois d'une géométrie « naturelle ». Des objets bâtis viennent s'y poser selon un découpage fonctionnel relativement simpliste, qui sépare les lieux où on habite, ceux où on travaille, ceux qui sont consacrés aux loisirs et à l'entretien du corps,



Rob Krier, Karlsruhe, Perspective aérienne sur la 'Via triumphalis', 1979. (Source : Rob Krier, *On architecture*, 1982, Academy Editions, London, Back cover)

et ceux enfin où on circule. L'obsession de l'hygiène se polarise autour des notions de soleil et de verdure et conduit les urbanistes à faire éclater l'espace clos pour le dédensifier et isoler dans le soleil et la verdure des édifices qui cessent d'être liés les uns aux autres pour devenir des unités autonomes. Parallèlement, la plupart des urbanistes préconiseront la construction en hauteur pour substituer à la continuité des anciens immeubles bas un nombre réduit d'unités ou pseudo-cités verticales (F. Choay, 1965 : 35).

Bâti sur de toutes autres bases, le récit culturaliste lutte au contraire contre ce que Camillo Sitte appelle « *la maladie moderne de l'isolement* » [C. Sitte, 1902 : 39] ; à la standardisation des réponses fonctionnalistes répondent la différenciation et la particularisation de la cité culturaliste ; à la ville faite de formes-unités, extensible à l'infini sur fond abstrait de nature, s'oppose l'idée d'un espace ouvert découpé 'en creux' dans la continuité du fonds bâti. Cette matrice « bâti / Espace creux » est elle-même clairement borné par une ceinture verte destinée



Frank Lloyd Wright, Broadacre City, Plan général, 1938. Dessin pour *The Living city*, 1958.
(Source : Margo Stipe, Frank Lloyd Wright Archives, 2004, Editions du seuil, pour la traduction française : 63)

à empêcher toute coagulation avec d'autres agglomérations.

Pour le récit naturaliste, la meilleure illustration en est le projet utopique *Broadacre City* de Frank Lloyd Wright. Le réseau circulatoire y relie chaque point à la totalité de l'espace et le rapport à la technique moderne y est plus décisif encore que dans le récit progressiste : en effet, le modèle dispersé de *Broadacre* ne prend sens que par l'automobile, l'avion, le *parkway* et autres techniques avancées de transport et de communication. Mais contrairement à ce qui se passe dans le récit progressiste, la nature n'est pas réduite à servir de toile de fond du développement urbain. Au contraire, l'architecture est subordonnée à la nature, à laquelle elle constitue une sorte d'introduction et dans laquelle elle puise l'organicité chère à F. L. Wright. Pour Françoise Choay, *Broadacre* est la « seule proposition urbanistique qui refuse la contrainte ». L'obsession du rendement et de l'efficacité, qui s'imposait dans le modèle progressiste n'y a pas cours, pas plus que les contraintes malthusianismes sur lesquelles s'articule le récit culturaliste. C'est un récit, dit F. Choay, « où les instincts (sur-réprimés) de plaisir et de vie ont enfin cours ».

Un travail plus récent de Bernardo Secchi permet de compléter la grille d'analyse établie par F. Choay. L'auteur y analyse l'évolution des rapports entre urbanisme et société au cours du XXe siècle et identifie également trois récits majeurs : le récit de la peur de la croissance et de la démesure, le récit de la « grande génération », et celui du *welfare* [Secchi, B., 2004]. Le premier renvoie assez littéralement au modèle culturaliste de Françoise Choay. Secchi explique comment les projets culturalistes s'articulent, dans la première partie du siècle, sur la peur de la mégalopole et de la concentration du « peuple », et comment ils réagissent ensuite à une angoisse quasi symétrique, dont les ressorts sont la dissolution de la ville dans la campagne et la perte des identités. Il confirme le verdict de F. Choay, pour qui le récit culturaliste construit l'avenir en référence au passé ; et relève aussi le lien fort entre l'urbanisme et les sciences sociales, principalement la sociologie et l'économie, qui dominent le champ.

Le deuxième récit est celui du progrès. Ici aussi, l'analyse que l'auteur en fait recoupe celle de F. Choay. C'est le récit d'une génération qui veut construire une histoire différente, où l'urbanisme et l'architecture ont une fonc-

tion motrice de synthèse. Sa dimension utopique s'exprime sur le terrain des arts par les avant-gardes, sur le terrain des techniques par une attention poussée au machinisme et sur le terrain social par des formes parfois ingénues de déterminisme environnemental. Dans la première partie du XXe siècle, ce discours correspond à la démarche constructiviste des avant-gardes modernistes. Puis le récit s'inverse comme le précédent, le post-modernisme de fin de siècle étant davantage caractérisé par un récit déconstructiviste. Quelle que soit la version, l'avenir est dessiné par l'imagination des élites intellectuelles et artistiques, qui y inscrivent souvent l'itinéraire de leur propre rêve social. La science en est l'alliée peu objective, de par l'obligation qu'elle a de se centrer sur les exigences de progrès associées à la construction de l'avenir. De manière générale, il correspond aux représentations des structures de pouvoir.

L'auteur se démarque davantage de F. Choay avec le troisième récit - celui du *Welfare* - qui relate la recherche patiente que des architectes et des urbanistes ont réalisée depuis la fin du XIXe siècle pour définir la 'juste distance' entre les choses et les dimensions concrètes du bien-être individuel et collectif. Leurs terrains d'expérimentation privilégiés étaient le logement social et les équipements publics, mais aussi la manière dont ces différents matériaux pouvaient se composer à l'intérieur d'un projet d'urbanisme. Les conceptions de l'espace s'énoncent à travers des exemples offerts à l'imitation ou à travers des énoncés de caractère général. Dimension, ventilation, éclairage des locaux, distribution interne du logement, répartition des équipements publics, des crèches, des écoles, des parcs et des terrains de sport dans la ville : les matériaux du projet mettent en jeu tout un argumentaire à travers deux langages, propres l'un surtout à l'architecture et l'autre surtout à l'urbanisme. C'est un récit qui construit l'avenir dans l'épaisseur du présent, au prix d'une critique rigoureuse et sévère et d'une confrontation continue avec le quotidien. Il se distingue en cela du récit progressiste, qui projette un futur dessiné par l'imagination, autant que du modèle culturaliste, qui pense l'avenir en référence au passé. Le caractère clairement hédoniste de l'argumentaire qu'il développe le rapproche du récit naturaliste, non pas dans sa version moraliste, portée par le courant anti-urbain américain, mais tel qu'il se manifeste dans la version de F. L. Wright avec *Broadacre City*. Dans le récit du *welfare*, la nature devient chaque jour un peu plus le lieu de pratiques ludiques ou hédonis-

tes liées à un emploi du temps moins subordonné et à un soin de soi plus attentif ; elle peut être réinterprétée, comme dans Broadacre, comme « le lieu et le moyen d'une nouvelle esthétisation de la vie individuelle et collective » [B. Secchi, 2004].

Le développement durable : nouveau récit urbanistique ou variante des modèles anciens ?

Dans ce contexte, on peut se demander à quel(s) bassin(s) sémantique(s) appartient le discours du développement durable, et comment s'y décline le thème de l'ouverture de l'espace. C'est la question que nous nous poserons dans la dernière partie de ce texte.

Le récit du développement durable se construit sur la redécouverte, par la société contemporaine, de l'appartenance de l'homme à la nature: c'est d'une part la reconnaissance - aujourd'hui bien admise - du caractère fini des ressources de l'environnement ; et d'autre part c'est la mémoire retrouvée, après un oubli de deux siècles, que l'homme n'est pas au-dessus de la nature mais lui appartient. Les ressorts du récit sont les peurs suscitées par les faits environnementaux découlant de l'activité humaine : le trou dans la couche d'ozone ou le réchauffement climatique. Le récit se nourrit des mutations en cours tout en générant progressivement une nouvelle culture de l'Être au monde, qui intègre globalement une préoccupation écologiste (économiser les ressources de l'environnement, polluer moins, conserver mieux) tout en relayant des demandes diverses d'intégration du rapport entre ville et nature.

Les récits urbanistiques liés à la redécouverte de la relation homme-nature s'inscrivent à la fois dans la perspective théorique du développement durable et dans la réalité pratique de la dispersion de l'urbanisation. La nature y tient le premier rôle : elle domine et structure le projet d'aménagement du territoire et contribue à la production d'une nouvelle génération de paysages urbains à différentes échelles. Ce récit de la redécouverte de la nature donne néanmoins lieu à plusieurs variantes, où on retrouve les ressorts des trois récits précédents.

Dans la variante progressiste, l'homme fait partie de la nature mais continue de la dominer. C'est un coloriage en vert des mythes de la croissance et du progrès. Elle

fonctionne toujours sur les mêmes critères territoriaux: la dissolution de la ville dans le territoire et l'adaptation fonctionnelle du territoire aux exigences de la globalisation économique. Elle donne toujours priorité à la technique mais s'assortit néanmoins d'une nouvelle condition qui est le recours à des technologies « propres ». La viabilité de la ville y est définie en termes d'efficacité de la relation entre la forme urbaine et la consommation d'énergie par habitant (Newman P., Kenworthy J., 1999)⁸. Ce récit de la croissance propre accorde peu de place à la qualité du paysage, non fonctionnelle en termes énergéico-environnemental. Les partisans de la croissance propre soutiendront donc l'extension des parcs d'éoliennes et mettront l'accent sur l'utilisation de moyens de transport capables de réaliser des économies d'énergie substantielles (voitures propres, nouvelles technologies ferroviaires, avions moins sales et moins bruyants), sans trop s'inquiéter de l'emprise sur les paysages des infrastructures spatiales de ces technologies propres.

Il existe une version naturaliste du récit du développement durable qui présente l'homme comme ennemi d'une nature à protéger. Pour empêcher l'homme d'épuiser la nature, on délimitera des espaces de protection, des réserves naturelles ou des parcs nationaux. L'urbanité y est quant à elle reléguée dans des villes redevvenues compactes, dont les rares espaces ouverts font l'objet de mesures drastiques de protection. Ce souci de protection de la nature et de la biodiversité génère de nouvelles formes d'organisation de la densité qui laisse plus de place aux « corridors de migration » et à différentes formes de maillages verts et bleus destinées à favoriser le développement de la biodiversité à l'intérieur de la ville.

Le récit de la nature médiatrice

Enfin, la variante culturaliste est portée par un courant concerné par la planification du paysage (landscape planning), dont la pensée se fonde sur une critique de l'évolution récente des paysages ruraux en Europe de l'Ouest. Ce courant dénonce d'une part l'homogénéisation des paysages, conséquence de la diffusion géographique du « modèle fermier de modernisation » qui doit sans cesse augmenter le niveau de productivité des exploitations pour satisfaire les exigences de la rentabilité et de la compétitivité, et donc accroître

8 Newman P., Kenworthy J., (1999), "Sustainability and cities", Island Press, Washington DC

continuellement la taille de celles-ci tout en réduisant drastiquement leur nombre, et adapter l'environnement naturel aux nouvelles combinaisons de facteurs de production. Il dénonce d'autre part la fragmentation des paysages résultant de la réduction de la superficie agricole des petites exploitations et de l'expansion continue de nouvelles infrastructures et activités de types divers en zone jadis rurale. Considérant que cette évolution induit une diminution du bien-être collectif, le courant en question affirme la nécessité d'aller vers une vision multifonctionnelle de l'usage des sols, pour contrecarrer leur utilisation monofonctionnelle par l'agriculture intensive et limiter les nouveaux zonages non-agricoles. Son autre préoccupation majeure est la « stabilisation écologique » du territoire (ecostabilisation), pour laquelle une double stratégie est préconisée : d'une part l'intégration de « fonctions vertes » dans la ville compacte, et d'autre part le maillage du territoire par des « réseaux écologiques » de divers type (voies vertes, interconnexions entre paysages, etc.) (Peemans, J.P., De Rijk, K., 2004). Sur ce socle de pensée critique, on voit se développer deux lignes de pensée et d'action. La première, fonctionnaliste, est développée par les planificateurs hollandais dans les années 1990. La deuxième, territorialiste, trouve sa référence dans le travail sur la Toscane développé par Alberto Magnaghi et son équipe.

La réflexion du courant néerlandais part de l'idée que les autorités planificatrices ne peuvent pas s'opposer au déploiement spontané des individus et des entreprises en dehors de la ville dense, mais qu'on doit et qu'on peut contrôler la réalité de la ville diffuse si on veut être sérieux avec les exigences du développement durable. A partir de là, elle propose une stratégie proactive centrée sur l'ouverture de nouvelles combinaisons de développement urbain et rural, pour permettre l'évolution vers un « système urbain » qui ne soit plus centré exclusivement sur la « ville compacte » et qui dépasse aussi le clivage « urbain / rural ». Ce système urbain est conçu comme un « paysage urbain » (city landscapes) intégrant toutes les composantes de « réseaux verts », y compris les nouvelles formes d'agriculture extensive, pour redéfinir des rapports entre espaces urbains et ruraux (Hidding, M., Teunissen, A.T., 2002).

Un des grands mérites de ce courant est d'aborder avec un sens critique la notion de réseaux et les critères de

rentabilité économique et d'exigences technologiques qui y sont liés. De même, le développement de couloirs économiques ne peut plus être le seul facteur dominant de l'aménagement du territoire. Il faut tenir également compte d'une pluralité d'objectifs (les corridors écologiques, les réseaux hydrologiques, les réseaux de transport ferroviaire) pour maîtriser l'intégration de tous les éléments du « système urbain ». L'intégration de cette pluralité d'objectifs implique des formes renouvelées de planification stratégique (ibidem). Malgré son caractère incontestablement innovant, cette approche hollandaise reste néanmoins imprégnée d'une logique fonctionnaliste centrée sur le zonage et la maîtrise des flux. Si la nature est ménagée, l'objectif de multifonctionnalité d'occupation des sols risque de reproduire sur le terrain un patchwork de zonages, sans doute plus « propre » et plus diversifié qu'auparavant, mais néanmoins orphelin de la dimension culturelle et esthétique propres aux paysages habités par le *genius loci*.

La recherche de cette qualité du lieu par la naturalisation de la ville est l'objectif de l'école territorialiste d'Alberto Magnaghi, dont le récit se construit autour de l'idée de réarticuler la ville et le paysage local pour contrer la « éteritorialisation » engendrée par la métropolisation (Magnaghi, 2003). Trois mouvements articulent ce récit dont la Toscane centrale fournit le principal support d'analyse et d'expérimentation : le premier consiste à scinder les métropoles en petites municipalités susceptibles de recréer des rapports conviviaux de proximité. Le deuxième consiste à réorganiser les régions en bio-régions urbaines, que Magnaghi appelle *Ecopolis* – systèmes de vallées, bassins fluviaux, arrière-pays côtiers, régions urbaines – en partant des réseaux polycentriques des villes. L'idée est de dépasser les modèles basés sur la hiérarchie centre-périphérie pour aller vers des modèles multipolaires plus complexes, en réalisant de nouveaux équilibres entre la ville et la campagne du point de vue de l'alimentation, de la mobilité, des ordures, de l'eau ou de l'énergie. Le (re)peuplement des zones rurales et la (re)définition des marges urbaines font partie des stratégies envisagées. Enfin, le troisième mouvement concerne la requalification des centres historiques. Dans la perspective ouverte par cette approche résolument utopique, « *les réseaux non hiérarchiques de villes petites et moyennes fédérées en villes de vallée, de*

bassin hydrographique, de biorégions urbaines peuvent constituer un modèle alternatif au modèle métropolitain. Chacune de ces petites villes, en tant que noyau d'un réseau, deviendra alors aussi puissante qu'une métropole, tout en possédant, à la différence de cette dernière, un habitat, une production, un environnement, une vie collective et des équilibres éco systémiques d'une qualité supérieure » (Magnaghi, A., 2009 : 36).

Conclusion

De la ville close à l'urbanité sans bornes, la question de l'ouverture de l'espace a toujours été une préoccupation centrale de l'urbanisme. Comme problématique de projet, elle donne lieu à des conceptions et à des scénarios multiples, dont nous avons développé trois variables-clés : la tension entre le binôme « centre - périphérie » et la figure du « réseau multi nodal » comme notions organisatrices et formes d'occupation de l'étendue ; la question du choix de nature urbaine, et la conception de l'espace public. Nous avons ensuite tenté de montrer comment les choix de nature urbaine opéraient à travers les pratiques d'habiter, les systèmes de gouvernance des territoires et les récits de ville véhiculés par les projets d'architecture, d'urbanisme ou de paysage. Nous nous sommes étendus sur ce dernier aspect, pour réunir des éléments permettant d'évaluer ce que le récit du développement durable pouvait avoir d'inédit en termes de choix de nature urbaine, de maillage des territoires et de conception de l'espace public. Nous arrivons à l'issue de ce parcours avec l'idée que le récit du développement durable véhicule, du point de vue qui nous occupe, deux idées nouvelles : il reconnaît le caractère fini des ressources de l'environnement et il exprime la conscience que l'homme n'est plus au-dessus de la nature mais qu'il lui appartient. En revanche, les bassins sémantiques dans lesquels le récit puise les ressources idéologiques, langagières et formelles de sa concrétisation sont globalement les mêmes que ceux des grands récits ayant ponctué l'histoire de l'urbanisme depuis la fin du XIXe siècle. Cela donne lieu à une variante progressiste, qui a pour ressort la confiance en l'homme et en sa capacité de mener à bien un scénario de croissance et de progrès, et qui en accepte le prix, à savoir la dissolution de la ville dans les réseaux de la métropolisation et l'adaptation fonctionnelle du territoire aux exigences de la globalisation économique. La seule condition restrictive apportée dans cette version durable

du discours de progrès est qu'il faut recourir à des technologies « propres » et « vertes », ce qui est d'ailleurs interprété comme un nouveau défi en termes de croissance et de progrès. A l'opposé, la version naturaliste du récit présente l'homme comme ennemi d'une nature à protéger et repose sur un scénario globalement anti-ville. Quant à la version culturaliste, elle fonctionne sur la crainte de la dissolution de la ville dans la campagne et la perte des identités locales, mais prend également acte du fait qu'on ne peut pas refuser la réalité de la dispersion ; elle préconise la mise en place de systèmes urbains où l'ouverture de l'espace est envisagée selon trois modalités : l'espace ouvert – y compris agricole – découpé « en creux » dans la continuité du fonds bâti de la ville compacte ; la ceinture verte destinée à empêcher les coagulations entre agglomérations ; et différentes formes de maillages vert et bleu assurant des continuités écologiques et une mise en paysage des réseaux techniques. Une variante fonctionnaliste du récit – portée par les *landscape planners* hollandais – envisage ce système comme une partition réglementée du paysage ; tandis qu'une variante territorialiste, représentée notamment par Alberto Magnaghi et l'école territorialiste italienne, correspond à une conception plus globale de la ville où l'établissement humain fusionne avec le paysage naturel dans un paysage de culture. Le paysage habité y prend une dimension culturelle et politique nourrie par l'esprit des lieux.

Cette réflexion ouvre-t-elle des pistes applicables à la Wallonie ? Les espaces naturels et urbains n'y sont pas aussi totalement enchevêtrés qu'ils ne le sont dans la *Randstadt* hollandaise, la *città diffusa* italienne ou la ville-trame flamande. En Wallonie, même si l'urbanisation est devenue le principal facteur de production de l'espace rural, plus de la moitié du territoire reste occupée par des espaces ouverts de nature. Le concept de bio-région urbaine y semble a priori tout à fait applicable. On peut encore y rêver d'une campagne ménagée sur base d'un modèle territorial multipolaire, affirmant nettement les notions de terroir ou de pays. C'est une direction, un sens ; il serait intéressant d'y greffer un programme de recherche susceptible de le mettre en perspective et d'en évaluer les implications sur l'ouverture de l'espace wallon et la gouvernance des territoires qui le constituent.

Bibliographie

- CHOAY, F. (1965), *L'urbanisme : utopies et réalités*, Le Seuil, Paris.
- CLAVAL, P. (1978), *Espace et pouvoir*, Presses Universitaires de France, Paris.
- FOUCAULT, M. (1984), *Des espaces autres* (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984, pp. 46-49
- HIDDING, M., TEUNISSEN A.T., (2002), *Beyond fragmentation : new concepts for urban-rural development*, in *Landscape and urban Planning* n°58, pp 297-308.
- LE BRETON, E. (2008), *Domicile-travail. Les salariés à bout de souffle*, Editions Les Carnets de l'Info, Paris.
- MAGNAGHI, A. (2003), *Le projet local*, Pierre Mardaga, Liège.
- MANTZIARAS, PANOS, (2008), *La ville – paysage. Rudolf Schwartz et la dissolution des villes*, Métis-Press, Genève.
- NEWMAN P., KENWORTHY J., (1999), *Sustainability and cities*, Island Press, Washington DC.
- PEEMANS, J.-P., DE RIJK, K., (2004), *Mobilité et paysage. Les rapports entre espaces urbains, péri-urbains et ruraux. Convergences et divergences des regards du développement et de l'urbanisme*, Presses Universitaires de Louvain, LLN.
- REMY, J., VOYE, L., (1981), *Ville, ordre et violence*, éd. Presses Universitaires de France, Paris.
- SECCHI, B., (2004), *De l'urbanisme et de la société ?*, in *Urbanisme* n°339, nov.-déc. 2004, pp 78-84.
- SMETS, M., (2004), *Projets de ville, entre local et global*, in « Développement territorial et mutations culturelles », coordonné par B. Declève et D. Hibo, Presses Universitaires de Louvain, LLN, pp129-136
- WALTER, F., (2004), *Les figures paysagères de la Nation. Territoires et paysages en Europe. XVIe-XXe*, EHESS, Paris.